

Le devenir de Castéja

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2007

Question écrite

Concernant le devenir de Castéja

Monsieur le Maire,

L'avenir des bâtiments de l'ancienne institution nationale des sourdes-muettes « Castéja » reste incertain. Plusieurs services de la Préfecture vont s'y installer le temps des travaux sur le site de Mériadeck. Cela retarde les échéances mais n'entame pas la volonté de l'Etat de vendre ces bâtiments à des promoteurs immobiliers.

Ce délai supplémentaire ne peut-il être l'occasion de mener une véritable réflexion sur le devenir de cet édifice majeur ? Castéja a été conçu à l'origine pour recevoir du public, ne peut-on envisager d'autre solution que de le voir transformé en appartements ? Serait-il inconcevable de le réhabiliter dans le but d'y installer un établissement public ?

Dans le cas où sa vente à un ou plusieurs promoteurs devait être inéluctable nous souhaiterions qu'une proportion importante des appartements soit consacrée au logement social.

Jacques RESPAUD